

PICTET ASSET MANAGEMENT

# Avis de convocation à une Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de Pictet (la «Société»)

LUXEMBOURG, LE 2 JANVIER 2024

Pictet

Société d'investissement à capital variable  
15, Avenue J.-F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 38 034

Madame, Monsieur,

Les actionnaires de la Société sont informés par la présente que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 21 décembre 2023 n'a pas été en mesure de délibérer, le quorum n'ayant pas été atteint. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») aura lieu le 18 janvier 2024 à 14h30 au siège social de la Société, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec le même ordre du jour:

## ORDRE DU JOUR

- 1. Modification et reformulation complètes des statuts.*
- 2. Divers*

Les actionnaires sont informés par la présente que la décision de l'Assemblée sera adoptée sans exigence de quorum à la majorité des deux tiers des votes exprimés à l'Assemblée.

Les droits d'un actionnaire de participer à l'Assemblée et d'exercer un droit de vote lié à ses actions sont déterminés en fonction des actions qu'il détiendra à la date de comptabilisation du 15 janvier 2024.

Les actionnaires qui ne peuvent prendre part à l'Assemblée sont invités à remplir et à signer le formulaire de procuration ci-joint. La procuration préalablement envoyée pour la première assemblée générale extraordinaire des actionnaires restera valide.

Les actionnaires sont informés que le texte des modifications proposées et l'ébauche des Statuts consolidés qui en résulteraient sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette question et attendons votre réponse.

Les statuts, le prospectus, les informations clé pour l'investisseur, le rapport semi-annuel non audité et le rapport annuel audité du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Représentant en Suisse

Pictet Asset Management SA  
60, rte des Acacias  
1211 Genève 73

Service de paiement en Suisse

Banque Pictet & Cie SA  
60, rte des Acacias  
1211 Genève 73

Veillez agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le conseil d'administration

Elisabeth Ödman

Tracey McDermott

# Procuration

LUXEMBOURG, LE 2 JANVIER 2024

Pictet

Société d'investissement à capital variable

15, Avenue J.-F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 38 034

Je/Nous, soussigné(e)s), .....

titulaire(s) de ..... actions de Pictet, une société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, (la «Société»)

donne/donnons, par la présente procuration, tous les pouvoirs (avec droit de substitution) à Laurie Masson ou Antoinette Farese (ou si elles sont absentes, au Président de l'Assemblée) et/ou à tout employé de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (le «Mandataire») afin de me/nous représenter lors de

l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société (l'«Assemblée») qui se tiendra le 18 janvier 2024 à 14h30 au siège social de la Société, ou à toute autre date à laquelle cette Assemblée sera reportée ou reconvoquée avec le même ordre du jour, qui se présente comme suit:

## ORDRE DU JOUR

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
1. Modification et reformulation complètes des statuts.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Divers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

et, de manière générale, poser tous les actes nécessaires ou appropriés pour l'exécution de cette procuration, notamment mais sans s'y limiter, voter et adopter toutes les modifications à l'ordre du jour ou les résolutions présentées lors de l'Assemblée.

J'accepte/nous acceptons par la présente d'indemniser pleinement le Mandataire, et de faire en sorte qu'il demeure pleinement indemnisé, contre tous les coûts, réclamations, dépenses, pertes, responsabilités et dommages subis par le Mandataire en rapport avec les pouvoirs qui lui sont conférés dans la présente

procuration ou dans l'exercice de tout pouvoir qui lui est conféré, ou censé lui être conféré, par la présente procuration.

Je confirme/nous confirmons et j'accepte/nous acceptons expressément de ratifier et de confirmer tous les documents, actes, actions et choses que le Mandataire exécute, fait ou prétend exercer ou faire dans l'exercice des pouvoirs conférés, ou censés être conférés, par la présente procuration.

La présente procuration est régie et interprétée conformément au droit luxembourgeois.

Tout litige découlant de la présente procuration ou lié à celle-ci relève exclusivement des tribunaux de Luxembourg-ville.

**Remarque: il est demandé aux actionnaires de renvoyer cette procuration pour le 17 janvier 2024 au plus tard, par e-mail ([fundsdomiliation@pictet.com](mailto:fundsdomiliation@pictet.com)) ou par fax (+352 22 02 29) ou par courrier à l'adresse:**

*FundPartner Solutions (Europe) SA  
Sarah Schneider  
15, Avenue J.-F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg*

Le droit des actionnaires de participer à l'Assemblée et les droits de vote attachés à leurs actions sont déterminés sur la base du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire au 15 janvier 2024.

Les statuts, le prospectus, les informations clé pour l'investisseur, le rapport semi-annuel non audité et le rapport annuel audité du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Représentant en Suisse

Pictet Asset Management SA  
60, rte des Acacias  
1211 Genève 73

Service de paiement en Suisse

Banque Pictet & Cie SA  
60, rte des Acacias  
1211 Genève 73

Signé à ....., le .....<sup>1</sup>

Signature(s):

<sup>1</sup> Veuillez joindre une copie de la carte d'identité du signataire et une liste des signataires autorisés, le cas échéant.